

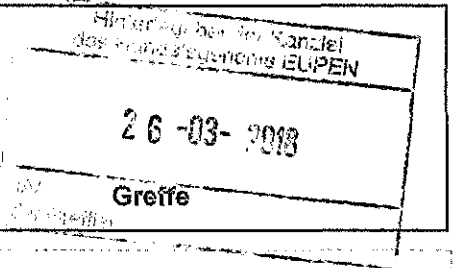


Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Rése
at
Moni
bel



18056919



Dénomination : **SA SCHREIBER**

Forme juridique : SA

Siège : CHAUSSEE DE LIEGE 52 4710 LONTZEN

N° d'entreprise : 0434543370

Objet de l'acte : **EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 2 JANVIER 2018 - NOMINATION D'UN DEUXIEME ADMINISTRATEUR-DELEGUE ET DETERMINATION DES POUVOIRS DES DEUX ADMINISTRATEURS-DELEGUES.**

Le Conseil d'Administration est composé de deux administrateurs dont le mandat expire au terme de l'assemblée générale ordinaire de juin 2020. Les deux administrateurs sont :

- ☐ La SA SIKEN-LIXTON, Elseroux 56 à 4890 THIMISTER-CLERMONT, représentée par Monsieur Marc FABRY
- ☐ Monsieur Simon FABRY, domicilié La Minière 23 à 4890 THIMISTER-CLERMONT

Le Conseil d'Administration décide qu'à dater de ce jour, les deux administrateurs précités porteront tous les deux le titre d'administrateur-délégué et disposeront individuellement des pouvoirs les plus étendus prévus par la loi et les statuts. Ils pourront donc valablement engager seul la société.

Cette résolution mise aux voix a été adoptée à l'unanimité.

S.A. SIKEN-LIXTON,
Administrateur-délégué,
représentée par son Administrateur-délégué, Marc FABRY

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/04/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature